

FORMATION CONTINUE ACTIONS DPC

ASFA



2022





■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Adhérent FEHAP

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



LES FORMATIONS PROPOSEES EN 2022

	Pages
PRISE EN CHARGE	
Approche sensori-motrice du développement de l'enfant selon A.Bullinger®	3
Du projet de vie au projet personnalisé	4
Education Thérapeutique du Patient (ETP)	5
Les troubles de l'oralité alimentaire et verbale de l'enfant : prise en soins orthophoniques	6
Plaies et cicatrisation	7
Prise en charge non médicamenteuse de la douleur	8
Sensibilisation au développement de l'autodétermination des jeunes et adultes en situation de	
handicap	9
Utilisation de l'échelle de comportement adaptif de Vineland II	10
QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES / HYGIENE ET SECURITE	
Maîtrise du risque infectieux dans les établissement sanitaires et médico-sociaux	11
Manutention et prévention des TMS en secteurs sanitaire et médico-social	12
Prévention Secours Civiques de niveau I (PSCI)	13
Recyclage SST	14
Risques psychosociaux et changement : l'enjeu de la prévention	15
Sécurité incendie : Equipier de Première Intervention (EPI)	16
COMMUNICATION	
Faciliter les relations dans le cadre professionnel avec les outils de la Communication Non	
Violente (CNV)	17
Les transmissions ciblées	18
Promouvoir la bientraitance	19
MANAGEMENT	
Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	20
Management intergénérationnel	21
Réussir la conduite de ses entretiens annuels d'évaluation (EAE)	22
Risques psychosociaux et changement : l'enjeu de la prévention pour le manager	23
Calendrier	25
Plan d'accès IFAB	27



APPROCHE SENSORI-MOTRICE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT SELON A.BULLINGER®

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Comprendre les postulats de l'approche sensori-motrice

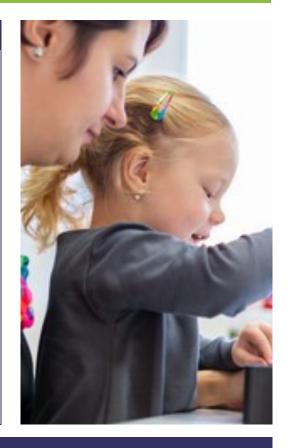
Comprendre la place et le rôle des flux sensoriels et la construction et représentation de l'espace

Affiner sa lecture clinique et pouvoir dépister des difficultés d'intégration sensorielles et des troubles de l'organisation posturale

Comprendre l'intégration de l'espace oral

Comprendre l'acquisition de l'équilibre avant arrière du corps

Comprendre l'articulation entre intégration des espaces corporels et développement de la représentation de son organisme : de l'organisme au corps



Eligibité DPC : OUI OCIO Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s) HE



Public concerné(s)

Médecin, Infirmier, Educateur, Ergothérapeute, Psychomotricien, Orthophoniste, Puériculteur, Masseurkinésithérapeute,



Prérequis

Professionnels intervenant auprès d'enfants



Durée

4 jours (soit 28h)



Date (s)

Du 28 juin au 1er juillet 2022



Intervenant(s)

Mme Evelyne CAMARET-NINU, Psychomotricienne, enseignante et formatrice (SNUP)

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation d'A. Bullinger et des précurseurs
- Comprendre les courants en épistémologie du développement au sujet de la notion de représentation corporelle et d'organisme
- Les bases théoriques cliniques de l'approche sensorimotrice
- Les coordinations sensori-motrices comme modalités de représentation de l'espace
- Le creuset postural comme support à l'équilibre sensoritonique
- Les espaces corporels

- Quiz Apports théoriques Analyse de vidéos
- Exemples cliniques



DU PROJET DE VIE AU PROJET PERSONNALISÉ

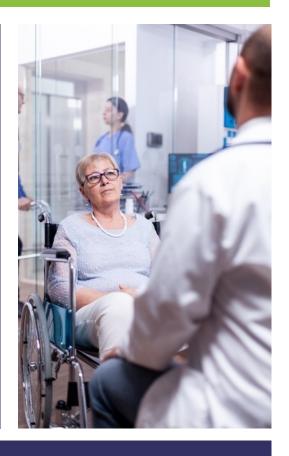
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Connaître le cadre réglementaire relatif aux notions de « projet de vie » et de « projet personnalisé et clarifier les représentations de ces deux notions ainsi que celles d'évaluation et de parcours

Identifier les étapes-clés de co-construction du projet personnalisé

Se familiariser avec les enjeux éthiques du projet de vie et du projet personnalisé



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) PMSPA / PMSH



Public concerné(s)

Cadre, Infirmier, Educateur, Psychologue et tout professionnel en charge des projets personnalisés



Prérequis

Professionnels du secteur médico-social



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Session 1: les 05 et 06 septembre 2022 Session 2: les 08 et 09 septembre 2022



Intervenant(s)
Mr Mathieu ELGARD, Formateur et consultant (FEHAP)

CONTENU DE LA FORMATION

- Les notions de projet concernant la personne dans le secteur médico-social
- Les différences de points de vue : projet « de » la personne, projet « pour » la personne, projet »avec » la personne
- Le projet de vie : un statut à part
- Les déterminants du projet de vie: situations, représentations, aspirations, contraintes
- La co-construction du projet personnalisé dans le parcours de santé
- Questions éthiques et pratiques autour du projet de vie et du projet personnalisé

- Quiz Apports théoriques et méthodologiques
- Ateliers en sous-groupe Analyse des pratiques
- Echanges



EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

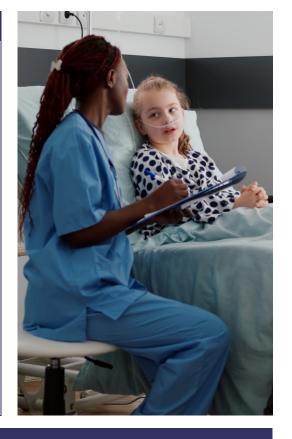
Percevoir les répercussions de la maladie chronique sur la vie du patient

Comprendre les relations soignant-soigné

Concevoir des séances d'Education Thérapeutique du Patient

Animer des séances d'Education Thérapeutique du Patient

Initier un programme d'Education Thérapeutique du Patient



odoc Eligibité DPC : OUI Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s)



Public concerné(s) Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, Auxiliaire de puériculture, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Diététicien



Prérequis

Professionnels de santé qui accompagnent des patients atteint de pathologie chronique



Durée

6 jours (soit 42h)



Date (s)

Du 7 au 9 mars 2022 et du 11 au 13 avril 2022



Intervenant(s)

Mme Clara MAYER, diététicienne et coordinatrice en ETP (IREPS Réunion)

CONTENU DE LA FORMATION

- Les notions clés en ETP
- Les notions de bilan éducatif partagé (BEP) et de la relation de confiance
- Les bases de l'entretien motivationnel
- Qu'est-ce qu'un objectif et ce que sont les compétences?
- Les objectifs pédagogiques partagés et adaptés aux patients
- La création de référentiels de compétences patients
- Les notions de changement de comportement
- Identification des pratiques éducatives en ETP
- La construction d'un programme ETP
- La conception d'une séance collective en ETP
- L'élaboration d'un atelier collectif en ETP

- Ouiz Apports théoriques Exercices pratiques
- Jeux de rôles Analyse de vidéos Etude de cas
- Animation d'ateliers



LES TROUBLES DE L'ORALITE ALIMENTAIRE ET VERBALE DE L'ENFANT : PRISE EN SOINS ORTHOPHONIQUES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Repérer des notions anatomiques et physiologiques sur le développement du fonctionnement oral

Revoir le bilan orthophonique, ses particularités, et les approches interprofessionnelles

Revoir la prise en soins en lien avec les difficultés gnosopraxiques, sensorielles ou comportementales, ou des pathologies spécifiques

Identifier les outils et protocoles d'intervention appropriés et mieux cerner les approches interprofessionnelles

Repérer les prises en charge en fonction des pathologies spécifiques et les collaborations conjointes concernant la rééducation de l'oralité alimentaire



Eligibité DPC : OUI OCIO Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s) HE / PMSH



Public concerné(s)
Orthophoniste, Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Ergothérapeute, Psychomotricien



Prérequis

Professionnels intervenant auprès d'enfants



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Du 24 au 25 octobre 2022



Intervenant(s)

Mme Marie-Gabrielle BERGER, Orthophoniste, formatrice spécialiste des troubles de l'oralité (Pôle Formation Santé)

CONTENU DE LA FORMATION

- Définition de l'oralité alimentaire et verbale
- Développement de la déglutition de la vie fœtale à l'adulte, anatomie et contrôle nerveux
- Les réflexes archaïques
- Développement conjoint de l'oralité alimentaire, verbale et des compétences psychomotrices
- Le syndrome de dysoralité d'origine sensorielle
- L'anamnèse précise
- La classification des signes repérés lors du bilan selon 4
- Le bilan pluridisciplinaire : l'approche interprofessionnelle
- Les difficultés anoso-praxiques, sensorielles et comportementales
- Les pathologies spécifiques

- Quiz Apports théoriques Jeux de rôle
- Méthodes co-active, affirmatives, interrogatives, réflexives, démonstratives



PLAIES ET CICATRISATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Actualiser et améliorer les connaissances dans le domaine des plaies et cicatrisations

Savoir évaluer une plaie chronique

Connaître les différentes classes de pansements et leurs indications

Maîtriser les techniques de pansements et de soins

Définir une stratégie thérapeutique adaptée à la plaie

Savoir rechercher une complication et savoir demander un avis médical

Coordonner la prise en charge des patients avec une plaie chronique



ODOC Eligibité DPC : OUI
Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s) HE / PMSPA



Public concerné(s)

Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, Auxiliaire de puériculture, Masseur-kinésithérapeute



Prérequis

Professionnels intervenant dans la prise en charge des plaies et cicatrisation



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

A déterminer en 2022



Intervenant(s)

Mr Julien MAILLÓT, Infirmier Mr Cyril D'ANDREA, Médecin

CONTENU DE LA FORMATION

- Les principes de la cicatrisation
- Les facteurs influençant la cicatrisation avec les facteurs locaux
- Les plaies, la cicatrisation et l'hygiène
- L'évaluation clinique de la plaie
- La classification des pansements
- La compression
- Les escarres
- La prise en charge des plaies aigues et post opératoires

- Quiz Apports théoriques Ateliers pratiques
- Analyse de cas cliniques



PRISE EN CHARGE NON MEDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Acquérir dans un contexte pluri-professionnel les compétences de thérapeutiques non médicamenteuses utiles à la prise en charge de la douleur

Appréhender la communication thérapeutique et hypnotique



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) HE / PMSPA / PMSH



Public concerné(s) Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, Auxiliaire de puériculture, Ergothérapeute, Psychomotricien, Kinésithérapeute, AMP, AVS



Prérequis

Professionnels intervenant dans la prise en charge des patients ou usagers



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

A déterminer en 2022



Intervenant(s) A déterminer

CONTENU DE LA FORMATION

En cours de construction

METHODES PEDAGOGIQUES

• Quiz • Apports théoriques • Analyse de pratiques



SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DE L'AUTODETERMINATION DES JEUNES ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer

Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination

Développer une culture d'organisation, de pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination

Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) PMSH



Public concerné(s)
Infirmier, Aide-soignant, Masseurkinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Psychologue, AMP, AVS, Educateur, Moniteur éducateur



Prérequis Aucun prérequis



Durée

1 jour (soit 7h)



Date (s)

Session 1 : le lundi 21 février 2022 Session 2 : le mardi 22 février 2022 Session 3 : le mercredi 23 février 2022 Session 4 : le jeudi 24 février 2022



Intervenant(s)

Mme Vanessa TRICOIT-ZAWADZKI, formatrice GAPAS

CONTENU DE LA FORMATION

- Le concept d'autodétermination: ses origines, ses composantes et ses bénéfices pour la personne
- Comprendre l'apport de l'autodétermination comme principe et objectif d'intervention
- Référer à l'autodétermination comme capacité et besoin de la personne
- Intervention dans une perspective d'autodétermination : les principaux modèles explicatifs
- L'autodétermination aux différents temps de la vie

- Quiz Apports théoriques Echanges et discussion
- Analyse de vidéos
 Illustration à partir d'exemples



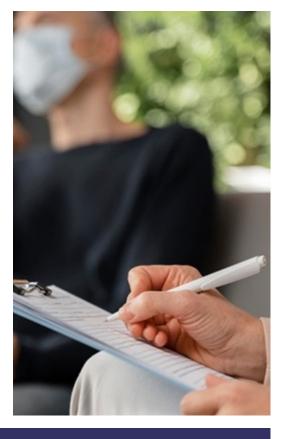
UTILISATION DE L'ECHELLE DE COMPORTEMENT ADAPTIFS DE VINELAND II

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Savoir rédiger une passation de VINELAND II et analyser les résultats

Savoir rédiger un compte-rendu écrit du bien VINELAND II



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) PMSH



Public concerné(s)

AES, AMP, Educateur, Moniteur-éducateur



Prérequis

Professionnels intervenant auprès des personnes en situation de handicap



Durée

3 jours (soit 21h)



Date (s)

Session 1: les 24, 25 mars et 30 mai 2022 Session 2: les 14, 15 avril et 7 juin 2022



Intervenant(s)

Mme Inci CORDIER, Psychologue et Docteur en psychopathologie

CONTENU DE LA FORMATION

- Concept de comportement adaptif
- Présentation de l'outil
- Réalisation de l'outil
- Les techniques d'entretien pour la réalisation de la passation du Vineland II
- Calcul des notes brutes et obtention des notes dérivées
- Analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs de l'échelle
- Rédaction d'un compte-rendu

- Quiz Apports théoriques Jeux de rôle
- Etude de cas concrets



MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Pouvoir définir les sources contaminantes de l'environnement de soins

Adapter une attitude conforme aux bonnes pratiques d'hygiène

Maintenir un niveau d'hygiène et de prévention du risque infectieux dans les établissements sanitaires et médico-sociaux

Réduire les risques d'erreurs potentielles en identifiant les erreurs dans les situations simulées

Analyser ses pratiques professionnelles en hygiène

Eveiller l'intérêt et mobiliser l'ensemble des acteurs du parcours de soins



odoc Eligibité DPC : OUI Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s) Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, Auxiliaire de puériculture, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Diététicien, Préparateur en pharmacie, AMP, AVS, Agent logistique



Prérequis

Professionnels de soins et logistiques en contact avec les usagers intervenant dans les secteurs sanitaires et médicosociaux



Durée 1 jour (soit 7h)





Intervenant(s)

Mme Sonia PAILLARD, Cadre hygiéniste

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de la méthode HAS et les modalités d'application
- Présentation du briefing
- Déroulement du scénario
- Débriefing
- Risque infectieux et soins
- Le cadre réglementaire
- Les risques professionnels
- Prévention du risque infectieux

- Chambre des erreurs
- Analyse des erreurs des participants
- Alternance d'apports théoriques et pratiques Quiz



MANUTENTION ET PREVENTION DES TMS EN SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

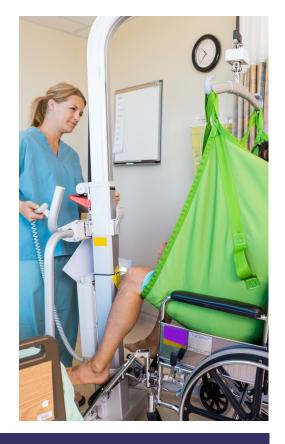
A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Prendre conscience des capacités et des biomécaniques du corps humain

Reconnaître les situations à risques et les mécanismes menant aux TMS

Adopter les principes de sécurité et d'économie d'effort pour les professionnels

Appliquer les principes lors de techniques d'aide aux transferts



odoc Eligibité DPC : OUI Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s)

Infirmier, Puériculteur, Aide-soignant Auxiliaire de puériculture, Masseurkinésithérapeute, Ergothérapeute, Psychomotricien, AES, AMP, AVS



Prérequis

Les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social au contact des usagers ou patients amenés à mobiliser ces personnes



Durée

1 jour (soit 7h)



Session 1 : le 03 mars 2022 Session 2 : le 25 avril 2022



Intervenant(s)
Mr Eric CELESTE, Ergothérapeute

CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des principales notions d'anatomie du corps
- La préparation physique du professionnel
- Les mécanismes qui conduisent à l'apparition des TMS; les conséquences et la prévention possible
- Rappel des principes de sécurité et d'économie d'effort dans la manutention
- Les techniques d'aide aux transferts et présentations des aides techniques à la manutention

- Quiz Apports théoriques Etude de cas
- Exercices pratiques de manutention et de transfert



PREVENTION SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Alerter les secours d'urgence

Empêcher l'aggravation de l'état de la victime

Préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

Protéger la victime et les témoins



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s)

HE / PMSPA / PMSH



Public concerné(s)
Infirmier, Puériculteur, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Masseurkinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Diététicien, Psychologue, AMP, AVS, Moniteur éducateur, Educateur, Agent logistique, Personnel administratif





Durée

1 jour (soit 8h)



Date (s)

Session 1 : le 17 février 2022 Session 2 : le 18 février 2022 Session 3 : le 1er mars 2022



Intervenant(s) Mr Yannick DUGAIN (ADVANCE Formation)

CONTENU DE LA FORMATION

- Prévention des accidents de la vie courante
- Protection, alerte et protection des populations
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Etapes des premiers secours

METHODES PEDAGOGIQUES

• Quiz • Apports théoriques • Exercices pratiques



RECYCLAGE SST

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Permettre au stagiaire de maintenir un très bon niveau de performance et d'être informé des nouvelles techniques et matières de secourisme

Informer des évolutions dans les méthodes de gestes de secours

Revoir les opérations à effectuer en cas d'accident et les premiers soins à donner



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s)

Tout professionnel titulaire du certificat



Prérequis

Avoir la formation de base Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'INRS



Durée

1 jour (soit 7h)



Date (s)

Session 1 : le 1er juin 2022 Session 2 : le 02 juin 2022 Session 3 : le 03 juin 2022



Intervenant(s)

Mr Yannick DUGAIN, formateur SST

(ADVANCE Formation)

CONTENU DE LA FORMATION

- Le rôle du SST en matière de prévention
- Notion de dangers, risques et accidents du travail
- La chasse aux risques professionnels
- Protéger la victime des risques persistants
- Examiner la victime
- Alerter ou faire alerter les secours
- Adapter les gestes de premiers secours à l'état de la
- Surveiller la victime avant l'arrivée des secours externes
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

- Quiz Apports théoriques Apports pratiques
- Etude de cas



RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET CHANGEMENT : L'ENJEU DE LA PREVENTION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Identifier les signes et les facteurs de RPS

Mieux repérer les situations de stress dans son environnement

Adapter son comportement en fonction des situations de stress

Mettre en place des techniques de et des outils pour prévenir les RPS lors d'un changement



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s) Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, Auxiliaire de puériculture, Rééducateur, Educateur, Diététicien, Préparateur en pharmacie, AES, AMP, AVS, Agent logistique, Personnel Administratif



Prérequis

Professionnels intervenant dans le secteur sanitaire et médico-social



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Session 1 : les 07 et 08 février 2022 Session 2 : les 28 et 29 mars 2022



Intervenant(s)

Mme Carole CHECKOURI, Psychologue du travail et formatrice CADRIFORMAT

CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre et repérer les RPS
- Prévenir les RPS et appréhender le changement
- Comprendre les liens entre RPS et changement
- Comment se préserver
- Comment agir dans son environnement de travail
- Comment s'adapter lors des changements organisationnels
- Focus sur le harcèlement au travail

- Quiz Apports théoriques et pratiques Jeux de rôles
- Etude de cas concret



SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Appréhender le cadre réglementaire

Définir les risques d'incendie: les causes principales

Mettre en œuvre les consignes générales de sécurité : L'alarme - L'alerte

Manipuler les extincteurs



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) ΔSFΔ



Public concerné(s)
Tout public



Prérequis

Salariés travaillant dans des établissements recevant du public



Durée

1 jour (soit 7h)



Date (s) A déterminer en 2022



Intervenant(s)
A déterminer

CONTENU DE LA FORMATION

- Le cadre réglementaire
- Le feu
- Les moyens de lutte contre le feu
- L'organisation de la sécurité
- Visite d'un établissement : présentation de la signalétique sécurité
- Présentation : Fonctionnement des extincteurs
- Exercices pratiques sur feu
- Evacuation : Exercice pratique

METHODES PEDAGOGIQUES

• Quiz • Apports théoriques • Exercices pratiques



FACILITER LES RELATIONS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL AVEC LES OUTILS DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Prendre du recul sur ses modes de fonctionnement et reconnaître les attitudes et comportements dégradant les relations

Savoir déconstruire une situation de tensions relationnelles et en faire l'analyse

Mobiliser son empathie et ses compétences d'écoute active

Intégrer dans ses pratiques de communication les bases de la CNV



OOOC Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s) Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, AMP, Auxiliaire de puériculture, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, AVS, Psychomotricien, Diététicien, Psychologue, Assistante sociale, Moniteur éducateur, Educateur, Agent logistique, Personnel administratif



Prérequis Aucun prérequis



Durée

3 jours (soit 21h)



Date (s)

Session 1 : les 10, 11 et 28 février 2022 Session 2 : les 31 mars, 1er et 19 avril

Session 3 : les 28, 29 avril et 12 mai 2022



Intervenant(s)

Mme Emilie BONNET, formatrice en communication

CONTENU DE LA FORMATION

- Qu'est-ce que la Communication Non Violente et quel est l'intérêt?
- Identification des comportements défensifs, des besoins fondamentaux, évaluation la relation aux émotions et fixer des axes de progrès
- Différence entre les faits, les opinions et les sentiments et comment cela se traduit en mots
- Les 4 axes fondateurs de la CNV
- Utilisation du « Tu » au lieu du « Je » dans l'expression des difficultés relationnelles
- Les notions d'assertivité et de responsabilité
- Les situations à risques de communication et ses outils

- Quiz Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mise en situation Cas pratique Echanges
- Débriefing



LES TRANSMISSIONS CIBLEES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Développer l'utilisation des outils de traçabilité

Impliquer les équipes dans l'analyse des cibles les fréquemment rencontrées

Elaborer une liste des cibles prévalentes et les utiliser dans sa pratique quotidienne



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) HE/PMSH/PMSPA



Public concerné(s)
Infirmier, Puériculteur, Aide-soignant,
Auxiliaire de puériculture, Masseurkinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien



Prérequis

Professionnels des secteurs sanitaire et médico-social



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Les 03 et 04 février 2021



Intervenant(s)

Mme Denise PAVAYE, Cadre de santé

CONTENU DE LA FORMATION

- La législation
- La collaboration et la délégation
- Les exigences de la HAS
- La loi du mars 2002 : informations communicables et non communicables
- Identification des différents principes et enjeux
- Le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées « papier »
- Le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées informatisées
- Les transmissions ciblées et les transmissions orales
- Les transmissions ciblées et outils : cibles prévalentes. utilisation du DAR (Données Actions Résultats)
- La méthodologie des transmissions ciblées
- Le raisonnement cliniques dans les transmissions ciblées

- Quiz Apports théoriques Exercices pratiques
- Analyse de pratique Ateliers simulés d'écriture au dossier de soins



PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

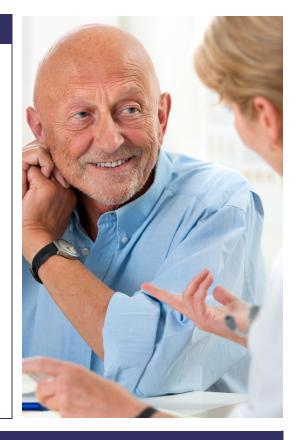
A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Mieux connaître les droits des patients et le cadre juridique

Identifier les besoins spécifiques de la personne vulnérable

Reconnaitre les situations à risque de maltraitance

Développer et mettre en place des outils de prévention individuels et collectifs



odoc Eligibité DPC : OUI Sous certaines conditions



Etablissement concerné(s) HE / PMSPA



Public concerné(s)

Médecin, Infirmier, Puériculteur, Aidesoignant, AMP, Auxiliaire de puériculture, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Diététicien, Psychologue, Educateur, AMP, AES, AVS, Animateur, Agent logistique



Préreauis

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Du 21 au 22 juin 2022



Intervenant(s) Mme Sophie MAYS, Psychologue (ASFO GRAND SUD)

CONTENU DE LA FORMATION

- Repères pour la mise en œuvre de la bientraitance
- Rappel des définitions
- L'identification des « douces violences » et maladresses relationnelles dans l'accompagnement au quotidien
- Le cadre légal
- Les fondamentaux de la bientraitance
- Les 3 piliers de l'acte bien-traitant
- Améliorer les techniques de communication pour mener aux mieux un accompagnement
- Typologies des principaux risques de maltraitance
- Développer et mettre en place les outils de prévention individuelle et collective
- Analyse de pratiques

- Quiz Apports théoriques Exercices pratiques
- Analyse de situations
 Etude de cas concrets



JOUER MON ROLE DE MANAGER DANS UNE ORGANISATION FAVORISANT L'AUTODETERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

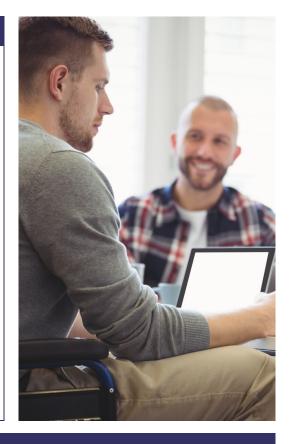
A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer

Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination

Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination

Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) PMSH



Public concerné(s)

Manager dans le secteur médico-social



Prérequis

Manager une équipe dans le secteur médico-social



Durée

1 jour (soit 7h)



Date (s) Le 25 février 2022



Intervenant(s)
Mme Vanessa TRICOIT-ZAWADZKI, formatrice GAPAS

CONTENU DE LA FORMATION

- Le concept d'autodétermination: ses origines, ses composantes et ses bénéfices pour la personne
- Ses bénéfices pour les personnes en situation de handicap
- Les différentes conceptions de l'autodétermination
- Le rôle du manager au regard de l'autodétermination des personne en situation de handicap
- Les défis des professionnels à s'approprier des pratiques qui favorisent l'autodétermination
- La cohérence entre les pratiques d'intervention et les pratiques managériales
- La gestion du risque et autodétermination
- Pratique partenariale

- Quiz Apports théoriques Présentation magistrale
- Echanges et discussion
 Analyse de vidéos
- Illustration à partir d'exemples



MANAGEMENT INTERGENERATIONNEL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Intégrer à travers les caractéristiques des générations, les effets et leviers d'évolution managériale à mettre en œuvre

Acquérir de nouvelles méthodes et postures managériales







Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s) Cadre, Responsable de service









CONTENU DE LA FORMATION

En cours de construction

METHODES PEDAGOGIQUES

• Quiz • Apports théoriques • Analyse de pratiques



REUSSIR LA CONDUITE DE SES ENTRETIENS ANNUELS D'EVALUATION (EAE)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

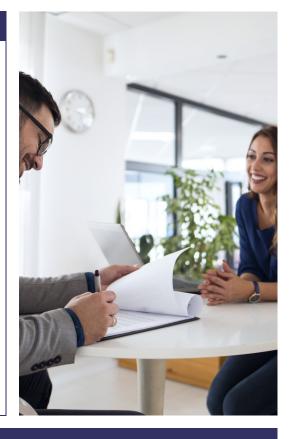
Clarifier les enjeux de la gestion des compétences et le rôle de chacun

Repérer la place des entretiens dans la dynamique managériale

Maîtriser la structure, les étapes et le processus de l'entretien

Développer une posture adaptée pour mener les entretiens

S'entraîner à mener des entretiens efficaces



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s)
Cadre, Responsable de service



Prérequis

Professionnels encadrants amenés à mettre en œuvre des entretiens annuels d'évaluation



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Les 1er et 02 février 2022



Intervenant(s)

Mme Carole BONNERY, Coach professionnel et formatrice

CONTENU DE LA FORMATION

- Identification des enjeux de l'entretien d'évaluation annuel et le rôle de chacun
- Le rôle de l'employeur dans la gestion des parcours professionnels
- Evaluer les résultats et les compétences : bilan de l'année écoulée
- Fixer les objectifs et plan d'action de l'année à venir
- Définir les étapes du suivi de l'EAE
- Mener l'entretien
- Adopter la posture efficace lors des entretiens
- Construire une relation Gagnant-Gagnant
- Pratiquer l'écoute active

- Quiz Apports théoriques Exercices pratiques
- Mises en situations



RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET CHANGEMENT : L'ENJEU DE LA PREVENTION POUR LE MANAGER

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

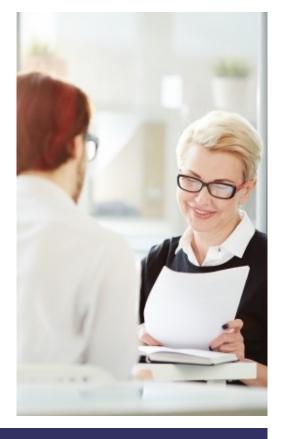
A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

Identifier les signes et les facteurs RPS

Adapter son comportement en fonction des situations de stress

Mieux repérer les situations de stress dans son environnement

Mettre en place des techniques de et des outils pour prévenir les RPS lors d'un changement



odoc Eligibité DPC : NON



Etablissement concerné(s) ASFA



Public concerné(s) Manager



Prérequis Aucun prérequis



Durée

2 jours (soit 14h)



Date (s)

Du 04 au 05 avril 2022



Intervenant(s)

Mme Carole CHECKOURI, Psychologue du travail et formatrice (CADRIFORMAT)

CONTENU DE LA FORMATION

- Définir et comprendre les liens entre travail, santé et les risques psychosociaux
- Les enjeux pour la structure et pour les acteurs
- Les modèles de stress au travail
- Les conséquences physiologiques, physiques cognitives, comportementales et émotionnelles et leurs effets sur la santé
- Les facteurs de risques de RPS
- Rôle, positionnement et missions du manager en terme de prévention des RPS
- Les principes essentiels de prévention liés aux manager et aux acteurs de l'entreprise
- Le harcèlement: législation et les mécanismes psychologiques en jeu

- Quiz Apports théoriques Mises en situations
- Ateliers Analyse de vidéos Retours d'expériences .



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires du secrétariat



LUNDI: 8H00 à 12H00 - 13H45 à 16H45
 MARDI: 8H00 à 12H00 - 13H45 à 16H45
 MERCREDI: 8H00 à 11H30 - 13H15 à 16H45
 JEUDI: 8H00 à 12H00 - 13H45 à 16H45
 VENDREDI: 8H00 à 12H00 - 13H45 à 16H45



Grâce à l'utilisation de nos outils pédagogiques variés et nos accès aménagés, nous pouvons accueillir des personnes à mobilités réduites et en situation de handicap.

Démarche pour s'inscrire à une formation



- Une fiche d'inscription est envoyée à votre responsable de service ou direction par mail un mois avant le début de la formation.
- A vous de vous y inscrire avec l'accord de votre Directeur d'Établissement ou Responsable de service.
- La fiche d'inscription doit nous être parvenue au plus tard à la date indiquée sur la fiche d'inscription; à défaut l'inscription ne sera pas recevable.
- Attention : Votre inscription ne sera définitive qu'après une réponse écrite de l'IFAB.
- Toute personne inscrite à une formation, s'engage à la suivre jusqu'à son terme.
- En cas d'absence, un justificatif sera demandé au stagiaire et une notification d'absence sera transmise au cadre du service.
- En cas d'annulation non prévue, le coût de la formation sera facturé à l'établissement concerné.

Votre participation à une session de formation

- Vous recevez une convocation à la formation précisant les horaires, le lieu ainsi que le programme détaillé.
- Le formateur organise le programme de formation; des pauses sont prévues au cours de la journée en salle de détente de l'Unité de formation avec café, thé et gâteaux.
- Les repas sont pris en charge par l'Institut de Formation au restaurant du personnel de l'ASFA.
- En fin de formation, une évaluation est réalisée : elle permet de réajuster le programme et d'évoquer avec chaque stagiaire les points forts ou faibles de la formation, ses apports, ses atouts, sa mise en pratique.





Vos contacts: IFAB (Institut de Formation Antoine Bertin) CS 81010 - 97404 SAINT DENIS CEDEX ifab@asfa.re Karine GERNELLE, Directrice

Béatrice LUFEAUX, Responsable Formation: 0262 90 87 91 Daisy DERVILLIERS / Brenda COISSER, Assistantes: 0262 90 11 87



CALENDRIER

NAME	FORMATIONS	2022									
MATER MATER MARKE MARKE MATER MATE											
December	JANVIER	FEVRIE	IR	MARS		AVRIL		MAI		NIUC	
1					- P SC 1		Faciliter relations-C NV			mer 01	- Recyclage SST
10 10 10 10 10 10 10 10		l						ı		jeu 02	- Recyclage SST
0.0 2	ı	1			anutention/TM			l .		ven 03	- Recyclage SST
0.0 0.0	0	0				ı	Risques psycho.	l		sam 04	
1	0	0				l	prévention manager	ı		dim 05	
100 100	0	0		0		l		1		1un 06	
00 max 08 max 08 max 08 max 08 max 08 max 08 max 09 max 10 max 10 <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>mar 07</td> <td>- Vineland II</td>	0	0								mar 07	- Vineland II
10 10 10 10 10 10 10 10	0	1			ETP	1				mer 08	
10	0	0								jen 09	
12								ı		ven 10	
12 12 12 13 14 15 10 15 15 15 15 15 15		l .				l		l		sam 11	
10						l	- ETP	en	Faciliter relations-CNV	dim 12	
14	l .					l		l		lun 13	
15						1	Echelle comportement			mar 14	
10		7				I	Vineland II	1		mer 15	
17 18 19 19 19 19 19 19 19		1								jeu 16	
18 Note 18 Note 19 Note 18 Note 18 Note 18 Note 18 Note 19			d –							ven 17	
19 mar 19 mar 20 dim 20 dim 20 mar 2			4							sam 18	
1							Faciliter relations-C NV			dim 19	
1		2								1un 20	
Table Tabl		2	Щ				Risques infectieux ETSM S			mar 21	P romo uvo ir
1000 1000		2	Д							mer 22	bientraitance
24 jeu 24 Sensibilisation devaluation devaluation devaluation devaluation devaluation of the supported and an analyse of the supp	2	2	4							jeu 23	
25 ven 25 Jouermonfole de manager manager ven 25 Jour manager manager ven 25 Manutention/TMS mer 26 Manutention/TMS mer 25 Manutention/TMS mer 25 Manutention/TMS mer 26 Manutention/TMS mer 27 ven 28 ven 28 ven 28 ven 28 ven 29 ven 29 <th< td=""><td>2</td><td>2</td><td>Н</td><td></td><td>Echelle comportement</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>ven 24</td><td></td></th<>	2	2	Н		Echelle comportement					ven 24	
26 sam 26 sam 26 mar 26 jeu 26 27 dim 27 dim 27 mer 27 ven 27 28 lun 28 Faciliterrelations CNV lun 28 Risques psycho. jeu 28 Faciliterrelations 29 mar 29 prévention ven 29 cNV dim 29 30 mer 30 sam 30 lun 30 lun 30 31 mer 31 mar 31 mar 31 31 mote : Note : Note :	2	2	Ц		Vineland II	I I	- M anutention/TM S			sam 25	
27 dim 27 mer 27 mer 27 ven 27 28 lun 28 faciliterrelations-CNV lun 28 Risques psycho. jeu 28 Faciliterrelations sam 28 29 mar 29 prévention ven 29 CNV dim 29 30 mer 30 mer 30 lun 30 lun 30 lun 30 31 jeu 31 faciliterrelations-CNV mar 31 mar 31 : lun 30 lun 30 lun 30 lun 30 jeu 31 faciliterrelations-CNV mar 31 lun 30 lun 30 jours fériés lun 31 lun 32 lun 33 lun 30 lun 30	2	2		2						dim 26	
29	2	2						2		lun 27	
29 mar 29 prévention ven 29 CNV dim 29 30 mer 30 mer 30 lun 30 lu	2	2			Risques psycho.		Faciliter relations	2		mar 28	Approche
30 mer 30 sam 30 lun 31 lun 31 lun 30 lun 31	2				prévention		CNV	2		mer 29	 sensori-motrice
31 jeu 31 facilier relations-CNV max									- Vineland II	jeu 30	A.Bullinger
in Note: Note: Note: Note: Note:	m				Faciliter relations-CNV						
fériés vacances	1			발				1		Note:	
	jours fériés				vacances	scolair	ses				

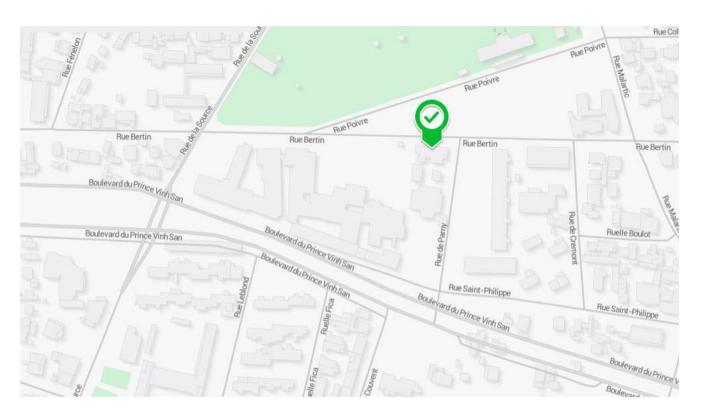


CALENDRIER

FORMATIONS	2022							
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	RE	OCTOBRE		NOVEMBRE	DÉ	DÉCEMBRE
ven 01 Approche ænsort-motrice	lun 01	jeu 01		sam 01		mar 01	je	jeu 01
sam 02	mar 02	ven 02		dim 02		mer 02	ven	n 02
dim 03	mer 03	sam 03		lun 03		jeu 03	sam	m 03
lun 04	jeu 04	dim 04		mar 04		ven 04	dim	.m 04
mar 05	ven 05	lun 05	P rojet de	mer 05		sam 05	lun	n 05
mer 06	sam 06	mar 06	vie	jeu 06		dim 06	mar	r 06
jeu 07	dim 07	mer 07		ven 07		lun 07	mer	r 07
ven 08	1um 08	jeu 08	Projet de	sam 08		mar 08	jeu	n 08
sam 09	mar 09	ven 09	vie	dim 09		mer 09	ven	60 u
dim 10	mer 10	sam 10		lun 10		jeu 10	sam	m 10
lun 11	jeu 11	dim 11		mar 11		ven 11	dim	.m 11
mar 12	ven 12	lun 12		mer 12		sam 12	lun	n 12
mer 13	sam 13	mar 13		jeu 13		dim 13	mar	r 13
jeu 14	dim 14	mer 14		ven 14		lun 14	mer	r 14
ven 15	lun 15	jeu 15		sam 15		mar 15	jeu	ıu 15
sam 16	mar 16	ven 16		dim 16		mer 16	ven	n 16
dim 17	mer 17	sam 17		lun 17		jeu 17	sam	m 17
lun 18	jeu 18	dim 18		mar 18		ven 18	dim	.m 18
mar 19	ven 19	lun 19		mer 19		sam 19	lun	n 19
mer 20	sam 20	mar 20		jeu 20		dim 20	mar	r 20
jeu 21	dim 21	mer 21		ven 21		lun 21	mer	r 21
ven 22	lun 22	jeu 22		sam 22		mar 22	jeu	ıu 22
sam 23	mar 23	ven 23		dim 23		mer 23	ven	n 23
dim 24	mer 24	sam 24		lun 24	Troubles oralités	jeu 24	sam	m 24
lun 25	jeu 25	dim 25		mar 25	enfant	ven 25	dim	m 25
mar 26	ven 26	lun 26		mer 26		sam 26	lun	n 26
mer 27	sam 27	mar 27		jeu 27		dim 27	mar	r 27
jeu 28	dim 28	mer 28		ven 28		lun 28	mer	r 28
ven 29	1un 29	jeu 29		sam 29		mar 29	jeu	ıu 29
sam 30	mar 30	ven 30		dim 30		mer 30	ven	n 30
dim 31	mer 31	- 1		lun 31		- 1	sam	m 31
Note :	Note :	Note :		Note :		Note :	Note	 th



PLAN D'ACCES IFAB



Adresse postale: CS 81 010 - 97404 SAINT DENIS CEDEX Adresse géographique:

60, rue Bertin - Angle des rues De Parny et Bertin (Accès rue Bertin petit portail après la Croix Jubilée)

www.ifab.fr ifab@asfa.re

Secrétariat : 0262 90 11 87

Responsable Formation: 0262 90 87 91





